

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES ENTREPRISES FINANCIERES

**SESSION 5 : FinTech en Afrique : défis, opportunités et perspectives
(Cas de l'UEMOA)**

(Dakar, 31 Octobre 2019)

**Présenté par :
M. Habib THIAM**

Directeur de la Stabilité Financière



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

I. DEFIS POSES PAR LE DEVELOPPEMENT DES FINTECH DANS L'UEMOA

A - DEFIS POUR LE REGULATEUR

Développement de nouvelles compétences

Défis :

- nouveaux modèles d'affaires ;
- nouvelles technologies ;
- vitesse de la mutation.

Solutions :

- formation du personnel aux nouvelles technologies ;
- recrutement de profils spécialisés ;
- renforcement de la coopération et du partage d'expériences entre régulateurs et superviseurs.

A- DEFIS POUR LE REGULATEUR (SUITE)

Encadrement du secteur

Défis :

- Risques **induits par le développement** des FinTech :
 - le risque opérationnel ;
 - le risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
 - le risque de crédit ;
 - le risque de non-conformité aux textes réglementaires ;
 - le risque de liquidité et de marché.
- Risque de **freiner le développement d'une activité** bénéfique pour l'inclusion financière à travers un encadrement trop restrictif.

Solution:

- adoption d'un cadre réglementaire incitatif et sécurisé.

Absence de cadre réglementaire spécifique

- incertitude quant à la viabilité du projet ;
- assujettissement à un cadre inadapté ;
- manque de visibilité quant aux modalités d'exercice des activités ;
- exercice illégal d'activités normées.

Fracture numérique

- faible taux de pénétration des supports digitaux de nouvelles générations (smartphones, etc.) ;
- faible accès à l'Internet ;
- faible taux d'éducation financière des populations.

II. OPPORTUNITES ET PERSPECTIVES EN MATIERE DE FINTECH DANS L'UEMOA

A – Opportunités et perspectives pour le régulateur

Evolution des méthodes de supervision

Constat :

- développement de nouvelles activités à réguler ;
- besoin de fiabiliser les instruments de paiement digitaux ;
- entrée de nouveaux acteurs dans la sphère financière.

Opportunités :

- changement de paradigme pour le régulateur ;
- réduction de l'asymétrie de l'information entre le régulateur et l'assujetti ;
- utilisation des outils technologiques pour la supervision.

A – Opportunités et perspectives pour le régulateur (SUITE)

Amélioration du taux d'inclusion financière

Constat :

- difficulté d'accès des populations aux services financiers ;
- faible taux de bancarisation.

Opportunités :

- amélioration de l'accès aux services financiers ;
- diversification de l'offre de service financier ;
- amélioration de la qualité des services offerts (services plus personnalisés, délais plus court, ect.)

B - Perspectives et opportunités pour les fintech

Diversification des canaux d'accès au financement pour les PME/PMI

Constat :

- faible taux d'accès au financement pour les PME/PMI ;
- lourdeur du processus d'octroi de crédit ;
- faible qualité de l'information fournie par les PME/PMI.

Opportunités :

- *crowdfunding* ou financement participatif ;
- crédit digital ;
- crédit scoring.

Possibilité de capturer les ressources du secteur informel

Constat :

- Poids fort du secteur informel : à titre d'illustration, au Sénégal, 97% des unités économiques recensées sont informelles selon les premiers résultats du Recensement Général des Entreprises (RGE) publiés en mars 2017) ;
- faible accès du secteur informel au financement bancaire.

Opportunités :

- accès à un vaste marché ;
- diversification des canaux de financement et d'investissement du secteur informel.

III - ACTIONS ENVISAGEES PAR LA BCEAO



Les réflexions entamées par la Banque Centrale portent sur :

- la prise en compte des FinTech opérant dans le segment des services de paiement dans la révision du Règlement n°15/2002/CM/UEMOA relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- l'élaboration d'un cadre réglementaire spécifique aux activités de financement participatif (crowdfunding) ;
- l'élaboration d'un cadre réglementaire pour l'activité de *credit scoring* ;
- la création au siège de la BCEAO, d'une structure adhoc, permettant aux acteurs éligibles de tester, avant leur lancement commercial et sous la supervision des autorités de régulation concernées, des modèles d'affaires et/ou de nouveaux produits ou services financiers innovants sur une population consentante (Regulatory Sandbox).



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST